

La Bulgarie, deux ans après l'élargissement - une réussite sur le plan économique

*Université Comenius de Bratislava
Bratislava, 7 mai 2009*

Prof. Dr. Margarita SHIVERGUEVA
Chaire Jean Monnet
Nouvelle Université Bulgare
Sofia, Bulgarie

Suite à l'élargissement de 2004 et 2007, l'Union Européenne (UE) a multiplié ses diversités et accru sensiblement le nombre de ses citoyens et de ses États membres. Cette étape ambitieuse de l'histoire de l'Europe a marqué l'intégration de dix nouveaux pays en 2004 : Chypre, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Malte, Pologne, République Tchèque, Slovaquie, Slovénie), et en 2007, avec deux pays La Bulgarie et la Roumanie, avec des racines économiques, politiques et sociales différentes.

Les prévisions économiques faites avant l'adhésion étaient généralement positives. D'un coté elles envisageaient une croissance économique pour les nouveaux États membres ainsi que des bénéfices, bien que plus limités, pour les anciens (Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni et Suède). D'autre part, elles désamorçaient les craintes relatives aux coûts de l'élargissement pour les nouveaux États membres et aux répercussions pour les anciens.

Cet article a pour objet de vérifier si cinq ans après l'élargissement les prévisions économiques se sont réalisées et d'identifier les avantages et les défis qui restent sur le chemin de l'intégration européenne et plus particulièrement en Bulgarie.

Le 5e élargissement de l'UE procèdent d'une volonté de réaliser la paix, la stabilité et la prospérité économique sur un continent européen réuni.

L'unification de l'Europe a pour objectif d'assurer:

- *paix et la stabilité politique sur tout le continent;*
- *une prospérité accrue des citoyens européens, grâce à l'extension du modèle socioéconomique européen et la de la zone euro tout en respectant l'environnement;*
- *le progrès de la démocratie, par le respect de la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne, qui s'articule autour des principes de dignité, d'égalité, de solidarité et de justice;*
- *le renforcement du rôle international de l'Europe, notamment dans le domaine commercial;*
- *un enrichissement culturel, etc.*

La période 2000-2008 a été marquée par la croissance soutenue des économies des nouveaux États membres (3,8% en moyenne, contre 2,5% dans l'UE-15). Les revenus des nouveaux États membres, substantiellement inférieurs à ceux des anciens, ont augmenté sensiblement, passant de 44% à 50% de la moyenne de l'UE-15 en 1997. En général, leur rythme de croissance s'est maintenu conformément aux prévisions et a été particulièrement rapide dans les pays qui avaient les plus faibles revenus de départ. Le marché de l'emploi a aussi bénéficié de ce phénomène, recommençant à évoluer positivement en 2004-2008.

Cette nouvelle croissance a contribué à la stabilité macroéconomique des nouveaux États membres, avec des répercussions positives sur leurs politiques économiques et leurs finances publiques. En ce qui concerne la politique économique, l'intégration en cours ainsi que le renforcement des procédures de coordination ont contribué à sa discipline. De plus, elle est devenue plus crédible et les taux d'intérêt, qui sont aujourd'hui plus proches de ceux de l'UE, le confirment. Les finances publiques ont évolué moins uniformément, en raison des réformes liées à la transition. Les déficits budgétaires excessifs, qui caractérisent encore certaines économies de l'UE-15, ont été corrigés dans la plupart des nouveaux États.

La Bulgarie a commencé sa transition vers une économie de marché avec un certain retard comparé aux autres pays en transition et dans des conditions défavorables suite à une crise économique profonde due à des chocs extérieurs. Les débuts ambitieux ont vite tourné court en l'absence de soutien politique clair en faveur des réformes structurelles et six années ont été quasiment perdues. Par contre, le rapport de 2002 estime que la Bulgarie possède une économie de marché viable, qui devrait être en mesure de faire face à la pression concurrentielle et aux forces du marché à l'intérieur de l'Union à moyen terme, pour autant qu'elle continue à mettre en œuvre son programme de réforme, en vue de surmonter certaines difficultés persistantes. Le rapport de 2003 constate que le revenu moyen par habitant (mesuré en standard de pouvoir d'achat) est faible et n'atteint que 25% de la moyenne de l'UE.

En août 2003, les autorités bulgares ont présenté leur dernier programme économique de préadhésion. Ce programme, élaboré par le ministère des finances, confirme la volonté du gouvernement de mener une politique budgétaire prudente. Le rapport de 2005 constate que le PIB par habitant, mesuré en standard de pouvoir d'achat, a augmenté pour atteindre 30,8% de la moyenne de l'UE-25.

Le Traité d'adhésion avec la Bulgarie a été signé le 25 avril 2005 et l'adhésion a eu lieu le 1er janvier 2007.

Pour garantir que l'élargissement ne s'effectue pas au détriment de l'édifice économique et social réalisé pendant les quarante premières années de la construction européenne, l'UE a insisté, durant les négociations avec la Bulgarie, sur l'importance de:

- la libéralisation des secteurs économiques et agricoles;
- la réforme de la justice et de la police, et la lutte contre la corruption;
- l'application des règles de sécurité agroalimentaire;

- la lutte contre la criminalité organisée, économique et financière, contre le trafic de stupéfiants, contre la traite des femmes et pour le respect des droits des enfants;
- le respect des droits des minorités;
- l'amélioration de la protection de l'environnement, et surtout de la gestion des déchets, ainsi que de la sécurité de centrale nucléaire.

Une situation macroéconomique stable et équilibre après 2004

En 2004, **le taux de croissance du PIB réel** s'élevait à 4,8%. Le rapport de 2005 notait qu'en dépit d'un ralentissement économique global, l'économie bulgare avait continué d'afficher une forte croissance et une grande stabilité, notamment grâce au dynamisme de la demande intérieure. La croissance du PIB réel a été estimée à **5,9% pour 2006**. Sous l'influence d'une forte demande intérieure et d'investissements massifs, le PIB réel a atteint **6,2% en 2007**. En 2008, les résultats économiques restent bons, avec un taux de croissance du PIB de **6,5%**. Malgré les difficultés économiques en Bulgarie, qui sont en corrélation avec la crise mondiale, les prévisions pour 2009 sont favorables avec une croissance du PIB de 2,4%.

En ce qui **concerne les finances publiques**, la politique du gouvernement a été rigoureuse, prudente et responsable. En 2004, le secteur des administrations publiques a dégagé un excédent de trésorerie qui accumulé à 2,8% du PIB en octobre. Cette tendance s'est confirmée pendant les quatre années suivantes, avec un excédent de 3,3% du PIB en 2007 et 2008.

Des déficits peu importants et une forte croissance du PIB nominal ont permis **de réduire la dette publique** de plus de 100% du PIB en 1997 à 66,4% fin 2001, à 53,0% fin 2002 et 35,8% fin 2008. Une nouvelle loi interdit désormais au gouvernement d'engager des nouvelles dettes si la dette dépasse 60% du PIB. Grâce à l'excédent constant du budget primaire, la dette publique a atteint 14,1% du PIB en 2008. À la fin décembre de la même année, le budget consolidé affichait un excédent de trésorerie de 3,8% du PIB projeté.

Fin juillet 2007, le gouvernement a affecté une partie de la réserve budgétaire à la réduction de la dette extérieure à travers le rachat d'obligations. Cela a permis de faire chuter les ratios de la dette extérieure et de la dette publique de près de trois points. Une réserve budgétaire de plus de 10% du PIB a par ailleurs été constituée auprès de la Banque centrale afin de renforcer la capacité du pays à honorer ses obligations, notamment en ce qui concerne la dette extérieure. Le maintien d'une certaine prudence dans les orientations budgétaires a joué un rôle clé dans la maîtrise du déficit extérieur en 2006-2008. Une orientation budgétaire restrictive a été maintenue au premier semestre 2009. Pour l'ensemble de l'année 2008, l'objectif budgétaire vise un excédent d'au moins 3% du PIB sur la base de la trésorerie.

PIB, déficit/excédent et dette dans l'UE (en monnaie nationale)

	2005	2006	2007	2008
Bulgarie				

PIB pm	(millions BGN)	42 797	49 361	56 520	66 728
Déficit public (-) / excédent (+)	(millions BGN)	809	1 485	39	1 015
	% du PIB	1,9	3,0	0,1	1,5
Dépenses publiques	% du PIB	39,3	36,5	41,5	37,4
Recettes publiques	% du PIB	41,2	39,5	41,5	39,0
Dette publique	(millions BGN)	12 498	11 189	10 287	9 386
	% du PIB	29,2	22,7	18,2	14,1
Slovaquie					
PIB pm	(millions euro)	49 315	55 082	61 501	67 331
Déficit public (-) / excédent (+)	(millions euro)	-1 387	-1 902	-1 143	-1 477
	% du PIB	-2,8	-3,5	-1,9	-2,2
Dépenses publiques	% du PIB	38,2	36,9	34,4	34,9
Recettes publiques	% du PIB	35,4	33,5	32,5	32,7
Dette publique	(millions euro)	16 847	16 769	18 053	18 613
	% du PIB	34,2	30,4	29,4	27,6
Zone euro (ZE16)					
PIB prix du marché (pm)	(million euro)	8 149 415	8 553 291	8 994 358	9 274 550
Déficit public (-) / excédent (+)	(million euro)	-204 391	-107 825	-57 346	-176 191
	% du PIB	-2,5	-1,3	-0,6	-1,9
Dépenses publiques	% du PIB	47,3	46,6	46,1	46,6
Recettes publiques	% du PIB	44,8	45,3	45,4	44,7
Dette publique	(million euro)	5 707 011	5 837 917	5 936 166	6 430 964
	% du PIB	70,0	68,3	66,0	69,3
UE27					
PIB pm	(million euro)	11 063 093	11 675 731	12 355 101	12 506 693
Déficit public (-) / excédent (+)	(million euro)	-270 657	-163 600	-104 241	-287 987
	% du PIB	-2,4	-1,4	-0,8	-2,3
Dépenses publiques	% du PIB	46,9	46,3	45,7	46,8
Recettes publiques	% du PIB	44,4	44,9	44,9	44,5
Dette publique	(million euro)	6 933 904	7 160 565	7 249 674	7 696 717
	% du PIB	62,7	61,3	58,7	61,5

* Les données se réfèrent aux années calendaires.

* European Commission European Economy n° 6/2008

* Eurostat, communiqué de presse, STAT/09/56, 22 avril 2009, eurostat-pressoffice@ec.europa.eu

L'introduction du régime de caisse d'émission a contribué **à maîtriser l'inflation**. L'inflation, mesurée par l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH) en moyenne annuelle, a fléchi pour atteindre 6,4 % en 2006, 7,6% en 2007, 12,4% en 2008 et selon les prévisions - 7,9% en 2009. Généralement, la libéralisation des prix a progressé pendant les dernières cinq années.

Concernant **le taux de change**, l'euro a remplacé le deutsche mark depuis le 1er janvier 1999 comme monnaie d'ancrage. Selon le rapport 2005, le taux de change effectif réel, la compétitivité internationale de l'économie bulgare a été soutenue par des gains de productivité. Les analyses disponibles indiquent que le taux de change de la monnaie bulgare est à présent proche de l'équilibre, après un démarrage à un taux sous-évalué lors de l'introduction du régime de caisse d'émission.

Le déficit de la balance courante, qui s'élevait à **-22,3 % du PIB** en 2007, ne s'est pas résorbé en 2008. La valeur des importations énergétiques, qui avait pratiquement doublé en un an, pesait lourd sur le solde des opérations courantes. Le déficit de la balance courante restait important en 2008 – 23,8%. Au premier semestre 2009, le déficit de la balance courante, reste à un niveau bien supérieur et peut être la fin de décembre le déficit sera -22,3%.

Le déficit de la balance commerciale était également inquiétant en 2007-2008 (14,5% du PIB) et cette tendance semble se confirmer en 2009 (15,1 % du PIB). En effet, entre janvier et octobre 2008, les importations ont augmenté de 17% et les exportations de 13% par rapport à la même période en 2007. Cette augmentation se traduit par une aggravation du déficit commercial. De janvier 2009, le déficit commercial s'est à nouveau alourdi. Comme en 2007, les entrées massives d'IDE (9,4% du PIB) en 2008 ont financé le déficit des comptes courants en 2008.

En ce qui concerne les réformes structurelles, la surveillance des banques a été améliorée par plusieurs mesures qui ont été adoptées afin d'en renforcer l'efficacité et d'accroître leur rôle d'intermédiaires financiers. Généralement, le système bancaire bulgare est sain et fortement capitalisé. Près de 98% des actifs totaux des banques commerciales sont à présente détenus par des entreprises privées et plus de 85% par des entreprises étrangères. Les crédits bancaires octroyés aux sociétés privées et aux ménages ont augmenté à un rythme régulier, pour atteindre 26% du PIB en 2008. Les dépôts, quant à eux, ont doublé et représentaient 40% du PIB en 2008.

Dans le domaine de la libéralisation des mouvements des capitaux, la Bulgarie a adopté, en septembre 1999, une nouvelle législation monétaire qui est entrée en vigueur en l'an 2000. Le régime est libéral à l'égard des afflux de capitaux. En vertu de la législation actuellement en vigueur, les investissements étrangers et nationaux sont traités sur un pied d'égalité. La Bulgarie applique néanmoins une procédure d'autorisation pour la plupart des sorties de capitaux. La libéralisation des prix a bien progressé en 2007 et 2008, notamment dans les domaines de l'énergie et des télécommunications. En juillet 2008, la dernière étape d'alignement des prix des produits énergétiques sur les niveaux de couverture des coûts a été atteinte, grâce à une augmentation moyenne de 10% des prix de l'électricité et du chauffage urbain.

En 2004, **le processus de privatisation** touche à sa fin. En mars 2005, 74% des salariés travaillaient dans le secteur privé. En juin 2007, le pourcentage des actifs privatisés s'élevait à 86%. Le secteur financier est presque intégralement entre les mains d'entreprises privées, étrangères pour la plupart.

Afin d'accélérer les procédures d'insolvabilité, le code de commerce a été modifié. Désormais, toute société n'ayant pas réglé ses arriérés dans un délai de 60 jours après l'échéance sera considérée comme insolvable. La révision du code prévoit également la création de chambres spéciale connaissant exclusivement des affaires de faillite. À ce propos, une nouvelle loi sur les faillites bancaires a été adoptée, afin d'accroître la transparence et d'accélérer les procédures.

Dans les rapports 2007 et 2008, la Commission constate la progression des réformes structurelles, malgré un processus de privatisation inachevé. La réforme judiciaire a progressé, mais il est capital d'améliorer le fonctionnement du système judiciaire afin de garantir un cadre juridique transparent, stable et fiable aux entrepreneurs et de veiller au respect des droits de propriété.

L'indépendance de la banque centrale par rapport au gouvernement et aux institutions publiques est garantie par l'introduction du système de "currency board" (système de caisse d'émission) en 1997. La Banque centrale bulgare obtienne un statut d'indépendance totale. Tout financement direct du secteur public est devenu impossible. Par contre, la Bulgarie a accompli certains progrès en adoptant une nouvelle législation sur l'interdiction d'accorder aux pouvoirs publics un accès privilégié aux institutions financières.

Début 2004, une nouvelle commission de contrôle financier, née de la fusion de trois commissions de contrôle du secteur non bancaire, est entrée en activité. La banque centrale vient de renforcer certaines règles afin d'améliorer la surveillance des risques découlant de la forte croissance du crédit.

En 2005 le rapport note que la réglementation concernant l'indépendance de la banque centrale bulgare est, pour l'essentiel, en place et quasiment conforme à l'acquis.

En ce qui concerne l'état des négociations relatives à sa participation à l'UEM, la Bulgarie est ainsi parvenue à un haut degré d'alignement sur l'acquis relatif à l'UEM. A cause de la politique macroéconomique stable et durable pendant les dernières dix années, le pays respecte les critères de convergence comme :

- la réalisation d'un degré élevé de stabilité des prix;
- le caractère soutenable de la situation des finances publiques et une situation budgétaire qui n'accuse pas de déficit public excessif ;
- le respect des marges normales de fluctuation prévues par le mécanisme de change du système monétaire européen pendant deux ans au moins, sans dévaluation de la monnaie par rapport à celle d'un autre État membre ;
- les taux d'intérêt nominaux à long terme ne doivent pas excéder de plus de 2 % ceux des trois États membres, au plus, présentant les meilleurs résultats en matière de stabilité des prix

La Bulgarie respecte l'ensemble de ces critères, sauf le niveau de l'inflation est plus élevé. D'une manière générale, en 2008 la Commission constate que la Bulgarie respecte ses engagements et satisfait aux exigences découlant des négociations d'adhésion dans ce domaine. Pendant les années 2008-2010 on confirme que la Bulgarie devrait être en mesure de mettre en œuvre l'acquis correspondant à l'UEM

La Bulgarie qui ne participe pas à la zone euro conduit une politique monétaire autonome, moyennant certaines restrictions, au Système européen de banques centrales (SEBC). La banque centrale bulgare est indépendante et elle respecte la stabilité des prix comme objectif principal. Enfin, la politique de change bulgare est comparable avec la politique de Banque centrale européenne.

Quels sont les principaux enjeux économiques ?

La croissance économique en Bulgarie est moins soutenue que dans les pays de la zone euro. Cela dénote apparemment un manque de résilience en cas de choc, mais aussi un problème à plus long terme puisque la croissance potentielle semble avoir faibli également.

- Renforcer les gains de productivité. La Bulgarie accuse un retard en matière d'innovation, tandis que les possibilités de gains d'efficacité grâce à l'intégration des marchés de services sont en partie inexploitées ;
- Assurer la viabilité à long terme des finances publiques. Dans un contexte de vieillissement démographique, l'un des principaux enjeux est d'assurer la pérennité à long terme des finances publiques ;
- Mobiliser les ressources humaines inutilisées. Des réformes des marchés de travail, destinées notamment à réduire le coût des travailleurs les moins qualifiés, ont permis d'améliorer la situation dans une certaine mesure, mais des questions politiquement plus sensibles, comme un assouplissement de la législation relative à la protection de l'emploi applicable aux titulaires de contrats permanents, doivent aussi être abordées ;
- Chercher un mécanisme pour la sécurité énergétique. *Dans le plan interne*, concernant, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, les modifications tarifaires devraient inciter les consommateurs à commencer à investir dans des projets et initiatives en faveur de l'efficacité énergétique et encourager les investisseurs à promouvoir la production d'énergies renouvelables. En 2005, la Bulgarie a adopté un programme national d'économies d'énergie pour la période 2006-2010. Elle a aussi adopté la loi sur l'efficacité énergétique. Cette loi qui est une priorité pour réussir l'intégration dans l'UE, fixe le cadre institutionnel, juridique et financier de la mise en œuvre d'une politique nationale d'efficacité énergétique. Les centrales nucléaires en Bulgarie fournissent un pourcentage important de la production électrique du pays et l'énergie nucléaire reste une question importante pour la Bulgarie. Suite à l'accord signé en 1999 avec la Commission qui prévoyait la fermeture rapide des unités " non modernisables " (réacteurs 1 à 4) de la centrale de Kozloduy, les réacteurs 1 et 2 ont été fermés en décembre 2002 pour être déclassés. Les réacteurs 3 et 4 seront, eux aussi, fermés en 2006. La modernisation des deux réacteurs qui restent actifs unités 5 et 6 est terminée. *Dans le plan externe*, la Bulgarie a signé le mémorandum d'Athènes visant à la création de marchés régionaux de l'électricité et du gaz en Europe du Sud -Est, sur la base des principes du marché intérieur de l'énergie. La construction du gazoduc Nabucco fait partie des projets prioritaires de l'Union européenne en matière de réseaux transeuropéens de l'énergie. Par ailleurs, la Bulgarie a poursuivi la restructuration du secteur des combustibles solides, en procédant en particulier à la privatisation de trois mines supplémentaires. La sécurité énergétique dans le secteur de gaz de la Bulgarie étant étroitement liée à celle de ses partenaires la Russie et l'Ukraine, la plate-

forme sécurité énergétique du partenariat devrait mettre l'accent sur des mesures d'intérêt commun. Le partenariat visera à créer et mettre en œuvre des mécanismes mutuels de soutien et de sécurité énergétique, y compris des systèmes d'alerte rapide et des actions de sécurité conjointes. Un de ses objectifs sera le renforcement des contacts en matière de sécurité énergétique et l'amélioration de la préparation aux crises de l'énergie. Un groupe de travail spécialisé en sécurité énergétique sera mis en place à l'appui de ces actions. Il pourrait envisager de formaliser les liens, sur une base ad hoc, entre les partenaires et le Réseau européen des correspondants de sécurité énergétique de l'UE (NESCO), et s'appuierait sur les mécanismes actuellement en place avec le groupe de coordination pour le gaz et le groupe d'approvisionnement pétrolier, tout en tenant compte des travaux en cours dans d'autres enceintes, notamment dans le cadre de la communauté de l'énergie ;

- Stimuler les capacités administratives à tous niveaux et l'élaboration d'une stratégie de réforme;
- Créer un politique économique en générale vers, le développement des petites et moyennes entreprises, le programme de réduction et la simplification des procédures d'agrément, la réforme des administrations douanières et fiscales, les procédures de faillite, le développement de l'intermédiation financière, le respect du droit de la propriété, la transaction et le prix des terres agricoles et les investissements publics en éducation, environnement, santé et infrastructures. Finalement, pour chacun des branches industrielles, les mesures à prendre sont signalées.

La politique pour l'élargissement et la position de la Bulgarie

Comme pays membre de l'UE, la Bulgarie est liée vers la stratégie pour l'élargissement , proposée par la Commission , adaptée aux enjeux auxquels font face les pays candidats (Croatie, ancienne République yougoslave de Macédoine, Turquie) et candidats potentiels (Albanie, Bosnie – et - Herzégovine, Monténégro, Serbie, y compris le Kosovo).

La Bulgarie propose les pays candidats de se concentrer sur l'essentiel, à savoir les réformes prioritaires (consolidation de l'État, gouvernance et réformes socioéconomiques), la coopération régionale et les relations de bon voisinage ainsi que la société civile parce qu'elles constituent des facteurs de stabilité et de développement. Leurs définition et réalisation sont garanties par des instruments proposer de la Commission, tels que les partenariats pour l'adhésion et les partenariats européens pour les pays candidats et candidats potentiels, la procédure de surveillance budgétaire des pays candidats ou l'instrument d'aide de préadhésion (IAP).

Les pays des Balkans occidentaux ont réalisé des progrès pour consolider l'État de droit et moderniser les structures économiques et sociales, notamment dans le cadre du dialogue du processus de stabilisation et d'association (PSA). Ils se sont également rapprochés de l'Union européenne (UE) mais à des rythmes différents. De manière générale, la stabilité a été maintenue et la coopération régionale s'est intensifiée. Les progrès doivent être consolidés mais les enjeux demeurent. Les processus de réformes doivent être relancés en particulier pour renforcer l'État de droit, la bonne gouvernance et le cadre constitutionnel. Cela concerne en particulier la Bosnie – et - Herzégovine et le Kosovo. Les pays de la région devront accroître le dialogue et la tolérance, notamment sur les questions ethniques. Malgré les réformes, les pays de la région devront fournir davantage d'efforts pour améliorer leurs systèmes judiciaires et renforcer la lutte contre la corruption et la criminalité organisée.

La Turquie a engagé des réformes mais leur rythme a ralenti. Les réformes politiques doivent être poursuivies notamment en matière de liberté d'expression et de droit des communautés religieuses non musulmanes, de lutte contre la corruption, judiciaire, de surveillance par les civils des forces de sécurité ainsi que dans le sud-est du pays pour permettre aux populations de jouir de leurs droits et libertés. De même, les réformes économiques concernent la stabilité macroéconomique et la consolidation budgétaire, le marché du travail, la main-d'œuvre, l'emploi, en particulier celui des femmes, le secteur informel, le système de sécurité sociale ou encore l'énergie.

La Bulgarie encourage les négociations d'adhésion avec la Croatie et la Turquie. Ces processus rapprochent les deux pays de l'UE et soutiennent la stabilité, la sécurité, la prévention des conflits ainsi que l'approvisionnement énergétique. Aussi, les négociations d'adhésion doivent reposer sur un cadre solide (critères de référence à l'ouverture et à la clôture des négociations pour chaque chapitre, études d'impact, etc.). Les progrès de la Croatie constituent également un signal fort et un exemple pour les pays des Balkans occidentaux. De même, la Turquie a un rôle stratégique majeur en tant que pont entre l'Occident et le monde musulman. L'UE devrait respecter ses engagements et maintenir les processus de négociations lorsque les conditions sont remplies.

Renforcement de la coopération politique et économique

La Bulgarie propose à ses voisins une relation privilégiée, basée sur un engagement bilatéral en faveur de valeurs communes (démocratie et droits de l'homme, la règle de droit, la bonne gouvernance, les principes d'économie de marché et le développement durable). Le niveau d'ambition des relations dépendra de la manière dont ces valeurs sont partagées.

La coopération régionale avec les pays des Balkans occidentaux fait l'objet d'un vaste engagement de la politique extérieure bulgare. Elle doit être poursuivie en raison de son importance pour la stabilité de la région et pour le processus d'intégration européenne. Bien que des progrès aient été réalisés, des défis en matière de coopération régionale

restent à relever dans des domaines dans lesquels les pays des Balkans occidentaux sont progressivement associés aux politiques européennes, à savoir:

;

- ***la justice, la liberté et la sécurité.*** La lutte contre la criminalité organisée et la gestion des frontières comptent parmi les priorités bulgare, notamment par le renforcement des capacités pour la coopération transfrontalière de la police et des douanes ou par l'approfondissement de la coopération entre les ministères publics régionaux dans les affaires de criminalité organisée et de corruption;
- ***la coopération parlementaire.*** Une stratégie commune pour les parlements de l'Europe du Sud - Est, principalement axée sur l'intégration européenne, est en cours d'élaboration ;
- ***l'énergie.*** La politique bulgare est orientée vers la réglementation de l'énergie dans le but de favoriser les réseaux énergétiques entre le pays de la région et avec d'autres partenaires internationaux ;
- ***la coopération dans les domaines du transport terrestre et aérien;***
- ***l'environnement.*** Les pays de la région font partie du programme régional de réhabilitation de l'environnement en cours d'élaboration et du réseau pour l'application et la mise en conformité de la réglementation environnementale dans les Balkans ;
- ***la contribution à la protection et à la défense du patrimoine culturel.***

La coopération dans la région de la mer Noire, qui comprend la Bulgarie et la Roumanie pays membre de l'UE, la Turquie, l'Ukraine, la Russie et la Georgie, occupe une position stratégique entre l'Europe, l'Asie centrale et le Moyen-Orient. La Bulgarie supporte les engagements régionaux pour promouvoir la confiance mutuelle et éliminer les obstacles afin de garantir la stabilité, la sécurité et la prospérité dans les pays de la région.

La synergie de la mer Noire comme initiative de coopération régionale propose une nouvelle dynamique aux pays de la région et à leur population. La coopération régionale présente en effet une valeur ajoutée pour les domaines d'intérêt commun. Elle constitue ainsi également un pont pour renforcer les relations avec les pays et régions voisins (mer Caspienne, Asie centrale, Europe du Sud - Est).

Dans ce contexte, la synergie de la mer Noire offre la possibilité de renforcer l'impact des instruments de coopération existants (processus de préadhésion avec la Turquie, politique européenne de voisinage (PEV), partenariat stratégique avec la Russie) et des initiatives sectorielles (processus de coopération pour le Danube).

Domaines de coopération

Sur la base de son expérience, la Bulgarie avec les autres pays soutient le renforcement de la démocratie, le respect des droits de l'homme et la bonne gouvernance. Les formations, les échanges ou le soutien au dialogue régional avec la société civile en constituent le moyen. De même, elle s'appuie sur son expérience ainsi que sur des institutions comme l'initiative de coopération pour l'Europe du Sud - Est (SECI), pour aborder les questions

de mouvements de populations et de sécurité. La gestion des frontières et de la coopération douanière permettront de lutter contre l'immigration illégale et la criminalité organisée transfrontalière (armes, drogues, traite des êtres humains).

En matière d'énergie, la Bulgarie et l'UE en générale cherchent à renforcer ses relations avec les pays producteurs, de transit et consommateurs pour sa sécurité énergétique. À ce titre, les pays de la mer Noire occupent une position stratégique. Les instruments spécifiques initiative de Bakou, dialogue sur la sécurité énergétique, PEV) et généraux (relations bilatérales, extension de la Communauté pour l'énergie, adhésion à l' OMC) offrent les moyens d'une harmonisation réglementaire et de la définition d'un cadre clair, transparent et non discriminatoire. L'UE soutient également la recherche de sources d'énergie de substitution, la stabilité et l'efficacité énergétiques, ainsi que la modernisation des infrastructures et le lancement d'un nouveau corridor énergétique sur l'axe Caspienne - mer Noire.

La coopération dans le domaine des réseaux de recherche et de l'enseignement constitue un autre axe de la synergie. Elle vise le développement des services en ligne et du commerce électronique, l'interconnexion des pays de la région participant au réseau paneuropéen de recherche Géant et la connectivité à haut débit.

Participation dans le partenariat euro-méditerranéen

La Bulgarie soutient très active le processus de Barcelone et elle a pris part au sommet de Paris Union pour la Méditerranée, 13 juillet 2008. Comme pays du Sud de l'Europe et avec une longue histoire de la coopération économique avec les pays de la Méditerranée, elle a orientée sa politique extérieure vers un développement économique durable est une priorité pour la réalisation de la zone de libre- échange euro - méditerranéenne à l'horizon 2010. Cette priorité comprend:

- la promotion des réformes et des investissements pour attirer les investisseurs;
- la coopération en matière de réseaux d'infrastructures dans les secteurs des transports et de l'énergie;
- la réalisation d'une zone de libre-échange et d'intégration économique régionale Sud - Sud en assurant la viabilité écologique de la région;
- un programme environnemental, comprenant notamment la question de la pollution marine.

Le développement social et les échanges culturels mettent l'accent sur les échanges interpersonnels et sur la sensibilisation de l'opinion publique au partenariat par les médias. Leurs composantes essentielles sont:

- l'égalité de genre et la société civile afin de stimuler l'exercice de la citoyenneté active, de renforcer l'égalité entre hommes et femmes, et d'encourager la reconnaissance du rôle des femmes;
- l'information et la communication pour promouvoir le partenariat et la PEV, et améliorer la coopération entre l'UE et les divers médias de la région;

- stimuler le dialogue entre les jeunes des deux rives de la Méditerranée, l'intégration des jeunes et la citoyenneté active;
- le dialogue entre les cultures et le patrimoine culturel.

Le dialogue euro – méditerranéen, ou la Bulgarie est un membre actif, est orienté vers la restauration de la confiance au sein des sociétés et entre elles en renforçant la société civile et les liens transnationaux; la consolidation des réseaux et la coopération judiciaire et policière; l'appui à l'intégration sociale des travailleurs migrants et de leurs familles; l'accroissement du nombre de projets d'investissement et la création de nouveaux emplois grâce à un programme régional de promotion des investissements; une plus grande intégration des marchés de l'énergie, des approvisionnements énergétiques sûrs et le développement des interconnexions et des sources d'énergie renouvelables; la sensibilisation du public à la protection environnementale.

En conclusion,

L'accession de la Bulgarie (et de la Roumanie), le 1er janvier 2007 met un terme à la cinquième phase d'élargissement de l'UE, initiée en mai 2004 et marquant un pas historique : la réunification de l'Europe de l'Ouest et de l'Est. La Bulgarie vient enrichir l'Union sans compromettre le bon fonctionnement des politiques et des institutions européennes, parce qu'elle respecte les principes de liberté, de démocratie, de respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales et elle a une économie de marché viable qui a la capacité de faire face à la pression concurrentielle et aux forces du marché à l'intérieur de l'Union.

L'intégration de nouveaux États membres dans l'Union étend et consolide la zone de paix, de stabilité et de démocratie dans notre continent et elle stimule la croissance économique, et renforce le rôle et l'influence de l'Union européenne dans le monde.

RÉFÉRENCES

1. Eurostat, STAT/09/56, 22 avril 2009
2. Avis de la Commission COM (97) 2008 final
3. Traité d'adhésion à l'Union européenne de la Bulgarie du 25 avril 2005 - Journal officiel L 157 du 21.06.2005
4. Rapport global de suivi de la Commission COM (2005) 534 final – SEC (2005) 1352
5. Communication de la Commission, du 26 septembre 2006, « Rapport de suivi sur le degré de préparation à l'adhésion à l'UE de la Bulgarie et de la Roumanie » COM (2006) 549 final
6. COM (2007) 663
7. COM (2007) 661
8. COM (2007) 658
9. COM (2007) 659
10. COM (2007) 662
11. COM (2007) 656